



INSTITUT NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE
Centre d'ÉPERNAY
Z.A. des Forges – 1, Rue des Jones
51200 ÉPERNAY
Téléphone : 03.26 55 95 00 Télécopie : 03.26 54 48 98
www.inao.gouv.fr

**DECLARATION DE VENDANGES JUSTIFIEE PAR
UN DEGRE ALCOOLIQUE POTENTIEL SUPERIEUR A 10 % VOL
VENDANGES 2006**

Déclaration à déposer, ou à adresser par fax, au moins 48 heures avant la date de cueillette prévue auprès des services de l'I.N.A.O.

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse:

Téléphone fixe / Portable:

Fax :

Nom et adresse du centre de pressurage
où seront pressurés les raisins faisant l'objet de la déclaration :

déclare déroger au ban des vendanges pour les parcelles désignées ci-après :

Commune	Lieudit Référence cadastrale Surface	Cépage et Porte Greffé	Degré alcoolique potentiel (en %)	Date de prélèvement	Date de cueillette souhaitée

Date et signature
du déclarant

Pour information: signature du président de section locale du SGV ou du correspondant de l'A.V.C. local, ou par défaut régional (liste disponible auprès de l'INAO).

Enregistré par
les services de l'I.N.A.O. le :

La copie de la déclaration sera adressée par l'INAO aux services de la D.G.C.C.R.F. et de la D.G.D.D.I.